



COLLOQUE INTERNATIONAL

Appel à communications

QUEL MECENAT CULTUREL POUR L'AFRIQUE ?

Quand ? **Du 23 au 25 août 2017**

Où? **Yaoundé-Cameroun**

Contexte

Le secteur de la culture en Afrique absorbe de plus en plus la population active en créant des emplois, en générant des revenus et en contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté. L'Afrique dispose d'un vivier impressionnant de créateurs capables d'alimenter les principales filières économiques de la culture même si parfois, des défis restent à relever au niveau de la qualité des œuvres proposées. De plus, elle regorge un patrimoine culturel important tant du point de vue matériel qu'immatériel. Mais force est de constater que les structures organisationnelles devant combiner ces facteurs avec un savoir-faire technique et managérial et des capitaux pour en faire des biens et services de qualité, en quantité suffisante, restent de faible capacité.

Dans le contexte de crise financière internationale, le financement des activités culturelles est plus que jamais une question d'actualité. Dans les pays en développement, les autorités publiques doivent décider des allocations de ressources rares dans un contexte de crise et la culture n'est souvent pas la première priorité politique. Parallèlement, les partenaires au développement ont eux aussi des contraintes, liées d'un côté à la disponibilité des ressources et de l'autre aux nouvelles modalités de l'aide à savoir la concentration, l'harmonisation et l'alignement de l'aide.

Le financement demande de la mobilité ; les créateurs n'ont de cesse de passer d'un contexte institutionnel à un autre afin de décrocher les financements nécessaires à leurs projets. Il y a nécessité de prendre en compte la culture dans les politiques publiques internes et d'en faire un élément vital des relations extérieures, et notamment des politiques de développement ; il doit être au centre des négociations internationales en matière culturelle ces dernières années. Cela s'est traduit par l'émergence d'un nouveau cadre de financement au niveau africain.

Ces nouvelles modalités de l'aide impliquent que les bailleurs de fonds s'alignent davantage sur les priorités et les budgets des états – ce qui signifie, paradoxalement, dans la pratique souvent un accès au financement plus

difficile pour les opérateurs culturels. Toute campagne de mécénat résulte de l'interaction de trois éléments étroitement liés : une politique publique stimulante, une collecte de fonds adaptée et des donateurs motivés. Une bonne compréhension de ces trois éléments est indispensable pour assurer le succès.

ARTERIAL NETWORK CAMEROUN souhaite donc, pour toutes ces raisons, attirer l'attention du public sur le mécénat en Afrique et plus particulièrement sur le mécénat en faveur de la culture et du patrimoine. Quelles sont les attentes des responsables politiques, des institutions culturelles et patrimoniales et des donateurs pour leur permettre de développer diverses formes de mécénat et de collecte de fonds, qu'elles soient nouvelles ou anciennes ? Où sont les failles ? Et qui peut faire quoi ? Et comment le faire ?

Objectifs

Ainsi, ce colloque a pour principal objectif d'étudier les formes et les figures actuelles du mécénat afin de cartographier le monde artistique et d'appréhender l'impact du financement sur les productions artistiques et culturelles en Afrique.

Les domaines concernés

Les arts dans leur diversité (architecture, musique, arts plastiques, théâtre, danse, littérature etc.) seront abordés, croisés et comparés par le biais des humanités (Histoire de l'art, Sociologie, Anthropologie, Etudes culturelles, Droit, Etudes politiques, Etudes économiques, etc.) afin d'engager une articulation entre les modes de financement et leur impact sur la création et le développement des industries créatives africaines.

Thématiques

Panel 1 : Le financement comme contrainte majeure au développement culturel en Afrique

Panel 2 : Financement de la culture : quelle interaction entre le public et le privé ?

Panel 3 : Mécénat, parrainage et sponsoring : regards croisés sur l'engagement culturel des firmes multinationales en Afrique

Panel 4 : un encadrement juridique et fiscal nécessaires pour initier ou encadrer des pratiques nouvelles

Panel 5 : Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels pour faire aboutir leurs projets dans le maquis des procédures de financement aussi bien publiques que privées ?

Panel 6 : Les sources de financement privé doivent-ils et peuvent-ils remplacer les aides publiques ? Quelles sont leurs limites ?

Format de présentation

Communications orales d'une durée de 15 minutes en français ou en anglais, suivies d'une période de discussion ouverte avec les participants.

Pour proposer une communication

Faire parvenir un document en français ou en anglais qui contient :

A) Votre proposition selon les exigences suivantes :

- ♣ Titre du projet
- ♣ Cinq mots-clés
- ♣ Sélection de l'un des six sous-thèmes

- ♣ Résumé de 400 mots (contexte, objectifs, réflexion, perspectives)
 - ♣ Courte bibliographie (min.5 références pertinentes) appuyant la proposition
- B) Une brève notice biographique de 150 mots
- C) Coordonnées exactes (nom, prénom, fonction, établissement, adresse électronique, numéro de téléphone, pays et ville de résidence)
- D) Tout document justifiant de l'appartenance à une entreprise, organisme professionnel culturel ou encore organisation de la société civile.

Participants

Sont attendus à ce Colloque :

- Les responsables politiques, responsables des administrations publiques, ministères, Communautés urbaines et communes ;
- Les organisations culturelles et patrimoniales, bénéficiaires actuels (artistes, opérateurs culturels) et mécènes
- Les collecteurs de fonds, juristes, experts comptables, aux conseillers financiers et autres intermédiaires et notaires ;
- Les producteurs et diffuseurs audio-visuels ;
- Les associations et syndicats du domaine des arts et de la culture ;
- Les sociétés de gestions et experts du domaine des droits d'auteurs ;
- Les responsables d'entreprises publiques et parapubliques, privées (banques, téléphonie mobile, sociétés brassicoles, forestières, agroalimentaires, pétrolières, etc.
- Les chercheurs et enseignants d'universités ;
- Les étudiants en art, marketing de l'art, droit, patrimoine, management culturel, communication...

Comité scientifique

- **Professeur Charles BINAM BIKOI, Cerdotola**
- **Professeur Alain-Cyr PANGOP, Université de Dschang**
- **Dr Pascal TOUOYEM, Cerdotola**
- **Dr Emelda SAMBA Université de Yaoundé I**
- **Dr Jacques Blaise Nkene Université de Yaoundé II/MINAC**

Les communications doivent être envoyées exclusivement par courriel à l'adresse mail suivante : Arterial.cameroon@yahoo.fr avec comme objet **Colloque Mecenat Culturel_ANC** au plus tard le 20 mars 2017 à minuit.

- Les résumés reçus seront transmis au Comité Scientifique pour évaluation et les auteurs retenus seront dûment informés (à travers leurs adresses électroniques) au plus tard le 20 mai 2017 pour la rédaction complète de leurs communications.
- Le dépôt de la version finale des communications pour publication est prévu un mois après le colloque à la même adresse.

Coordonnées du Secrétariat Général AN Cameroun

Tel: + 237 675 75 3187 / 691 62 1313

Email : Arterial.cameroon@yahoo.fr

www.arterialnetwork.org